



Albi, le 16 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Portes du Tarn : Ouverture du pont de franchissement de l'A68

Comme prévu, à compter d'aujourd'hui, le 16 décembre, le pont de franchissement de l'autoroute A68 sera ouvert à la circulation (*hors connexion à l'autoroute*). Une nouvelle étape dans l'avancement des travaux du parc d'activités des Portes du Tarn.

Mise en service d'une première partie des équipements routiers ...

Dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur n°5, la route de Roquesérière a été fermée à la circulation pendant la durée des travaux et une déviation a été mise en place pour les usagers du pont.

Ces travaux désormais terminés, **le pont du futur échangeur n°5, et une partie du boulevard urbain seront mis en service à compter de cet après-midi, vendredi 16 décembre**. Il est important de préciser qu'à ce stade, le pont n'étant pas encore connecté à l'autoroute, les bretelles de l'échangeur n°5 ne seront pas accessibles à la circulation.

Depuis le sud de l'A68, il sera possible d'emprunter le pont de franchissement de l'autoroute, jusqu'à la connexion vers l'avenue des Terres Noires.

... Avant ouverture totale des aménagements en Avril 2017

Il faudra donc patienter jusqu'au mois d'avril 2017 pour pouvoir accéder au parc d'activités économiques depuis l'A68, et circuler sur l'ensemble des aménagements routiers.

En attendant, les entreprises doivent finaliser les bretelles de l'échangeur (*signalisation et éléments de sécurité*) et le boulevard urbain au nord des voies des ferrées (*connexion jusqu'au rond-point de la RD988/RD630*). La livraison de ces ouvrages et l'obtention de l'autorisation préalable de l'Inspecteur Général des Routes permettant l'ouverture à la circulation, sont prévus fin Mars, début avril 2017.

Une fois ces travaux terminés, la population pourra emprunter l'échangeur n°5 depuis l'A68, traverser le parc d'activités des Portes du Tarn jusqu'à la RD988/ RD630, ou choisir d'accéder au centre-ville de Saint-Sulpice via la prolongation de l'avenue des Terres Noires.